

# FLASH F.F.A.M. N° 1 - MAI 97

Circulaire d'information destinée aux administrateurs FFAM et aux responsables des Associations des Amis des Moulins

F.F.A.M., 5 rue Villiot 75012 PARIS - Tél. : 01 43 47 43 47 -

Télécopie : 01 43 47 41 24 - 36-15 MOULINSINFO

## Le Mot du Président

### Un Bon Congrès !

Notre Congrès de la FFAM, à MONTBRON, dans la Charente a été une réussite. Il faut en remercier nos amis de Bandiat-Tardoire, qui ont pris en charge l'organisation matérielle. Participation record de 160 amis des moulins, venus de toutes nos associations et de toute la France. L'Assemblée Générale s'est déroulée dans le calme ; elle a laissé le maximum de place aux échanges, aux discussions et aux visites des moulins, tous remarquables, productifs et bien vivants.

Pour le Président, un Congrès réussi est une grande satisfaction et je remercie chaleureusement tous les participants. **Bernard SAULDUBOIS**

## Nouvelles de la FFAM

L'activité de la FFAM est intense du 15 mars au 15 juin, avec la préparation du Congrès et la préparation de la Journée des Moulins. En raison de la maladie d'une secrétaire, le travail est trop important, ce qui oblige, les responsables "à monter aux créneaux".

### \*Journée des Moulins

La préparation de la journée des Moulins se déroule normalement. Les affiches, dépliants, dossiers de presse sont parvenus aux associations deux mois avant la manifestation comme cela avait été demandé. Les fiches du dossier de presse seront envoyées vers le 15 mai. La liste complète des moulins ouverts au public le 15 juin sera dressée pour le 20 mai ; elle sera transférée sur le 36-15 MOULINSINFO le 1er Juin. Roland AGRBCH et Isabelle DA COSTA sont en contact avec la presse et les média parisiens. Une conférence de presse nationale aura lieu à la Maison de l'Auvergne le 5 Juin. La Lettre d'Information, spéciale Journée des Moulins paraîtra vers le 25 mai.

### \*Bureau du 3 mai.

Outre la Journée des Moulins et l'établissement définitif des comptes 1996, le bureau du 3 mai a décidé la reconduction du contrat d'Isabelle DA COSTA pour un an. Il a dressé un bilan très positif du Congrès et analysé les points méritant une amélioration pour l'avenir : refus des inscriptions de dernière minute, forme de restauration plus rapide, plus d'espaces de vente pour les associations. Il a donné son appui au projet de dépliant des Amis des Moulins de la Sarthe. Il a affirmé de nouveau sa volonté de poursuivre les démarches pour l'obtention d'un contingent "culturel" pour les moulins ouverts au public et d'étudier le problème de l'épeautre.

Il a décidé de proposer aux associations des produits dérivés de la médaille Saint-Victor : porte-clés, coupe-papiers, etc. C'est André COUTARD qui en est chargé. Vous trouverez le bulletin de souscription joint au Flash FFAM.

**Faites la promotion du 36-15  
MOULINSINFO**

## Législation et réglementation

### Journées du Patrimoine

Les Journées du Patrimoine auront lieu, cette année, les samedi 20 et dimanche 21 septembre. Pour cette quatorzième édition, le Ministère de la Culture a retenu plusieurs thèmes, dont le Patrimoine Industriel, 800 immeubles et 700 objets industriels protégés au titre de Monuments Historiques, mémoire de l'histoire industrielle et sociale de notre pays.

Les autres thèmes sont :

- Patrimoine, fêtes et jeux : pour redécouvrir des lieux de fêtes et de jeux, arènes, théâtres, manèges, salles et terrains de jeux, salles des fêtes et de concerts, casinos, kiosques, cirques,...

- Patrimoine et lumière sera de nouveau proposé aux visiteurs : jeux de lumière, visites nocturnes, sons et lumières.

Ce sont les Directions Régionales des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) qui ont en charge la coordination et la promotion de ces journées au niveau régional, en relation avec les acteurs locaux du Patrimoine. Inutile de dire que nos associations ont un rôle actif à jouer dans ces journées pour la promotion des moulins.

### Fondation du Patrimoine.

Après de nombreux mois de "réflexion", la Fondation du Patrimoine est définitivement créée. Le décret du 18 avril portant reconnaissance d'utilité publique et approbation de ses statuts est paru au Journal Officiel du 20 avril.

Les personnes morales, donc les associations peuvent adhérer aux côtés des personnes physiques. Ces adhérents directs composent l'Assemblée Générale qui discute de l'orientation. Cette assemblée générale désigne trois représentants au Conseil d'administration.

Ce Conseil comprend le Président de la Fondation, un représentant de chacun des "fondateurs", un sénateur et un député, un maire, un président de Conseil Général et un président de Conseil Régional, un membre de l'Institut de France, deux personnalités qualifiées désignées par les Ministères de la Culture et de l'Environnement et, enfin, 3 représentants élus par les membres adhérents.

Par ailleurs, six représentants des associations siègeront au Conseil d'orientation composé de 12 membres, chargé de donner "des avis" sur les questions proposées par le Conseil d'Administration.

L'article 1er des statuts définit les buts de la Fondation: l'identification, la préservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé. Elle apporte son concours à des personnes publiques ou privées, notamment par subvention, pour l'acquisition, l'entretien, la gestion, la présentation au public des éléments du patrimoine. Elle peut acquérir des biens lorsque l'acquisition est nécessaire aux actions de sauvegarde.

*Nous procéderons dans une prochaine publication à une analyse de ce décret. Les associations intéressées peuvent obtenir le texte auprès de la FFAM.*

## Restaurations

\* **Moulin à vent de FIERVILLE-les-MINES.** Situé entre COUTANCES et BARNEVILLE-CARTERET, il appartient à la Communauté de communes de la Région de Port-Bail, qui l'a fait restaurer par l'Entreprise CROIX. Pour des raisons de commodité, il a été équipé d'ailes Berton ; il comprend une paire de meules.

**Contact :** M. GUILLE, Secrétaire Général de la Communauté de Communes Tél. : 02 33 04 07 40.

\* **Moulin à vent de SAINT-RÉVÉREND, en Vendée.** Ce moulin situé près de SAINT-GILLES-CROIX DE VIE, à 10 km de la mer.

\* **Moulin à eau de Quifeu, à SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE.** Le propriétaire du moulin, André Peyon, vient de remettre en place la roue à aubes droites de 7 m de diamètre et de 2,03 m de large. La hauteur de la chute, sur l'Ernée, est de 1,65 m

\* **Moulin à eau de FILLÉ (Sarthe).** Une équipe de bénévoles très compétents (anciens de l'usine Renault du Mans) sont en train de refaire la roue à aubes. Ce petit moulin, propriété de la Commune, sur la Sarthe, devrait fonctionner pour la Journée des Moulins.

\* **Moulin à eau de Kériolet, à BEUZEC-CAP-SIZUN (Finistère).**

Le moulin a retrouvé sa grande roue à augets de 8 m de diamètre. Le mécanisme et une paire de meules seront installés dans quelques mois. Ce moulin est ouvert, chaque été, du 1er Juillet au 31 Août.

**Nous avons fait la connaissance...**

Suite à un article paru dans "Art et Décoration" du mois de mars, la FFAM a reçu un nombre important de lettres de propriétaires de moulins (également de personnes désirant acheter un moulin). En voici la liste :

\* Jack Pérrisnard, Moulin de la Forêt de Suby, à PUIMOISSON (Alpes de Haute Provence), projet de restauration.

\* Jean-claude et Charlotte LAURENT ont acquis un petit moulin de montagne à SÉCHILLENNE (Isère)

\* Jean-Luc ODEYER, Cave Noisel, moulin à huile de noix, à SAINT-JEAN-EN-ROYANS

\* Jean BAY, propriétaire du moulin de Busserais sur la Gartempe.

\* Patrice PISSAVIN vient d'acquérir un moulin à eau à AMBERT en Auvergne : projet de restauration.

\* Gérard CASTÉRA vient d'acheter un moulin à eau en état de marche, sur le Domaine de Lauque, à LALAUDUSE (Lot-et-Garonne).

\* Madame Brigitte BOULET est propriétaire, depuis novembre dernier, d'un petit moulin situé près de FÉCAMP. Elle se dit "comblée". Comme on la comprend.

\* Madame Régine Travers, à GELOS (Pyrénées-Atlantiques), petite-fille de meunier a hérité d'un moulin en très mauvais état et veut réaménager le bâtiment et le ruisseau.

\* Laurent LÉONETTI, dont la famille possède depuis 10 ans le moulin de Guilhe, à COULANGES, dans le Loire-et-Cher : projet de rénovation.

\* Geneviève et H.J. POUDOU reçoivent au moulin de Boyssède -11220 LAGRASSE, tous les jours, dimanches et fêtes. Le moulin est équipé d'une turbine; il produit de l'électricité et actionne une meule à huile.

## Cherchons ensemble

**En quête sur les conditions d'attribution de subventions aux personnes désirant restaurer un moulin.**

C'est une question qui est très souvent posée à la Fédération. Il est urgent que nous fassions un dossier qui pourra être remis aux intéressés. Cette décision est conforme aux orientations du Séminaire de Malicorne.

Nous avons donc besoin de savoir la politique de votre département et de votre région, en matière d'attribution de subventions en faveur de la restauration des moulins et plus généralement vis à vis de la conservation du Patrimoine industriel. Prochainement nous allons vous envoyer un questionnaire et un dossier type. Nous vous demandons de bien vouloir y répondre rapidement.

### Photos et phototèque

La FFAM a très souvent besoin de photos ou de diapositives. Grâce à Madame CHASTEL, le classement des photos et la mise en place d'une phototèque sont en bonne voie. Nous demandons à chaque association de nous envoyer au moins trois photos de leurs principaux moulins, en commençant par ceux qui sont ouverts au public, qui fonctionnent ou dont le mécanisme subsiste.

Mais attention ! les photos et diapositives pour être utilisables doivent être clairement identifiées. La FFAM peut vous fournir un dossier pour un programme d'identification, permettant de mettre en place un fichier photos et d'éditer les étiquettes d'identification. Le dossier comprend une note et une disquette directement utilisable sur votre ordinateur (Works, Base de données, sous WINDOWS).

## Publications

### Le Temps des Moulins

**Le Temps des Moulins** est le livre issu de la thèse d'État consacrée par Claude RIVALS, Professeur d'ethnologie à l'Université de Toulouse-Mirail, à l'étude d'un millénaire d'histoire des moulins et des meuniers en France et en Europe. C'est l'oeuvre d'une vie de recherches.

**Le Temps des Moulins** est aussi le pari des Éditions du Tournefeuille, nouvel éditeur implanté à ALBI: celui d'éditer un bel ouvrage (500 pages reliées, dont 150 en couleur) vendu à un prix raisonnable (350 F) construit autour d'un texte fourni mais très accessible, passionnant toujours. Il sera disponible en librairie à la fin du mois de septembre 1997. Mais dès aujourd'hui, Le Tournefeuille (Olivier JOSEPH) en prépare le lancement. A cet effet, un livret de souscription sera édité en juin. Tous les Amis des Moulins doivent être informés de cet événement très important pour la molinologie française.

**CONTACT :** Le Tournefeuille, Olivier JOSEPH, 26 rue de Bitche 81000 ALBI, Tél. : 05 63 49 78 83.

### Les Moulins du Ripault

Très intéressant article sur ce site. Situé sur l'Indre, cette rivière, oh ! combien énergétique dans le passé, dans un ancien domaine royal, maintenant propriété de l'état, des moulins ont aujourd'hui trouvé un second souffle!

Bulletin AM Touraine N° 26 - avril 1997.